

La recherche en logistique et *supply chain management* face aux politiques publiques d'innovation : pour quoi faire ?

Romain Pierronnet, Université de Lorraine, CEREFIGE, F-54000 Nancy, France

Abstract :

S'il existe de nombreux dispositifs de soutien à la recherche et à l'innovation, leurs orientations et intitulés sont rarement tournés vers la logistique alors que cette dernière constitue un enjeu transversal à plusieurs défis contemporains que les politiques publiques s'évertuent à prendre en charge. Dans cette communication, nous proposons une approche par l'effectuation du financement de la recherche, ce qui impliquera en particulier de dresser un panorama des principaux dispositifs de financement de la recherche et de l'innovation dans le contexte français. Ce faisant, en mobilisant la logistique non comme objet de recherche mais comme terrain de discussion prospective, nous proposerons quelques pistes afin de permettre aux chercheurs en *supply chain management* de mieux s'y repérer et, peut-être, de se positionner dans ce paysage afin de développer leur agenda de recherche.

Mots clés :

Supply chain management, recherche, innovation, appels à projets, financement

Introduction

Le secteur académique connaît des transformations profondes depuis la fin du XIX^{ème} siècle, dont la principale réside sans doute dans l'accroissement des attentes socio-économiques à l'égard de l'Université. À l'idéal de la « tour d'ivoire » (à supposer qu'elle ait un jour existé) a succédé un « mode 2 » de production des connaissances (Gibbons *et al.*, 1994), en vertu duquel les chercheurs doivent s'efforcer de conduire leurs travaux en lien avec des enjeux issus de l'environnement extra-académique. Plus récemment, la « Stratégie de Lisbonne » (Bruno, 2012) est emblématique de politiques publiques européennes proposant à soutenir la recherche et l'innovation en lien avec des enjeux de croissance économique et de soutien au développement, tandis que le contexte français a vu naître de nombreux dispositifs connexes¹.

De fait, une lecture contingente (Saussois, 2012) des organisations académiques invite à considérer l'impact de ces évolutions vis-à-vis des missions et des pratiques professionnelles des personnels académiques, qu'il s'agisse des chercheurs ou des personnels qui environnent l'activité scientifique.

Dans cette communication, nous proposons une double contribution aux chercheurs en logistique : en dressant un panorama des principaux dispositifs de soutien à la recherche en France, nous les invitons moins à identifier ces opportunités qu'à considérer ce qu'elles impliquent pour l'activité académique.

L'autonomie académique face aux attentes socio-économiques

La multiplication des attentes à l'égard du secteur académique a été illustrée non seulement avec le modèle de la tripe hélice (université, gouvernement, entreprises) mais aussi, désormais avec celui de la quintuple (Carayannis et Campbell, 2017) hélice (s'ajoutent alors les dimensions culturelle et environnementale).

En échos, différents idéaux types ont émergé afin de décrire des organisations universitaires appelées à répondre aux opportunités de leurs environnement, comme la notion d'université entrepreneuriale (Clark, 1998) ou la description d'universités « stratégiques » ou « résilientes » (Pinheiro et Young, 2017). Ces opportunités peuvent relever d'agences nationales de financement comme l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ou l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) qui, si elle a été créée en 2005, constitue un jalon

¹ Pisani-Ferry J. (2016). « Quinze ans de politiques d'innovation en France », Paris, France Stratégie.

supplémentaire dans un processus plus ancien destiné à repenser les mécanismes de financement de la recherche jugé trop mandarinaux (Aust, 2014) par les pouvoirs publics.

À ces évolutions s'ajoutent d'autres politiques publiques, par exemple à l'échelon européen avec la mise en place des Programmes Cadres pour la Recherche et le Développement Technologique² (PCRD) orientés vers des priorités stratégiques. En France, les politiques publiques doivent également composer avec un processus de décentralisation qui a conduit les régions à devenir « cheffe de file »³ pour la recherche et l'enseignement supérieur, complétant ainsi un pouvoir d'intervention déjà en partie renforcé par la délégation de la gestion des Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre d'une stratégie unifiée (Figure 1). S'y ajoute par ailleurs la création de régions plus vastes en 2015⁴, ainsi que le développement de politiques infrarégionales de soutien à l'ESR au niveau des intercommunalités, notamment des métropoles.



Figure 1 - Un exemple de stratégie territoriale de soutien à l'innovation : la smart specialization strategy de la Région Grand Est

C'est donc en réalité avec deux inflexions conjointes que les acteurs académiques doivent composer : changement de vocation de l'Université et de ses missions, d'une part, influence de décideurs politiques (locaux notamment), d'autre part. Si plusieurs travaux ont pu mettre en évidence la capacité de résistance institutionnelle des universitaires (Aust, 2007), ces

² En 2023, Horizon Europe en constitue le 9^{ème}, depuis le premier initié en 1984

³ Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

⁴ Loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral

transformations questionnent les chercheurs : attachés à la norme de l'autonomie académique (Barrier, 2011), comment composer avec cette nouvelle donne ?

Une approche effectuale de la recherche et de son financement

Une manière de questionner les pratiques des chercheurs réside dans la mobilisation de la lecture causation/effectuation (Saravathy, 2001) : là où le modèle historique de la recherche pouvait considérer le chercheur comme poursuivant un objectif scientifique propre qu'il s'agissait ensuite de financer (causation), les transformations de l'environnement extra-académique invitent les chercheurs à faire le diagnostic des ressources disponibles afin d'orienter leurs travaux en conséquence (effectuation), en « capitaliste sauvage » (Latour, 2006).

Ingénieur de recherche dans un laboratoire de recherche en sciences de gestion et du management, c'est par une posture d'observation participante (Soulé, 2007), heuristique et réflexive que nous proposons de rendre compte à la fois d'un panorama des dispositifs de financement disponibles en général (en croisant proximité, d'une part, et logique d'impact vs logique académique, d'autre part), mais aussi de ce qu'ils supposent dans le cas particulier de la recherche en *supply chain management*. En effet, si de tels outils de gestion reposent sur une vision simplifiée des acteurs (Hatchuel et Weil, 1992) universitaires, ils négligent de fait les représentations et les enjeux propres aux disciplines, à commencer par les représentations et interprétations liées aux intitulés thématiques choisis par les bailleurs de fonds. Si la logistique n'apparaît par exemple pas en tant que telle dans la « S3 » (Figure 1), elle constitue pourtant un enjeu transversal à la totalité des orientations affichées. Aussi, « l'université entrepreneuriale » suppose un travail de traduction entre ces dispositifs foisonnants et les questionnements autonomes des chercheurs, en cherchant à éviter le risque d'une mise sous tutelle de la recherche. Dès lors, quelles orientations les chercheurs en *supply chain management* souhaitent-ils se donner pour l'avenir ?

Bibliographie

Aust J. (2007). « Le sacre des présidents d'université. Une analyse de l'application des plans Université 2000 et Université du troisième millénaire en Rhône-Alpes », *Sociologie du Travail*, 49, n° 2, p. 220-236.

Aust J. (2014). « Financer la recherche sur projet. Figures historiques d'un dispositif de gouvernement », *Genèses*, n° 94, n° 1, p. 2-6.

Barrier J. (2011). « La science en projets : financements sur projet, autonomie professionnelle et transformations du travail des chercheurs académiques », *Sociologie du Travail*, 53, n° 4, p. 515-536.

Bruno I. (2012). « À vos marques®, prêts cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche, Éditions du croquant, Paris, 2008 », *Mouvements*, n° 71, n° 3, p. 36-39.

Carayannis E.G., Campbell D.F.J. (2017). « Les systèmes d'innovation de la quadruple et de la quintuple hélice », *Innovations*, n° 54, p. 173-195.

Clark B. (1998). *Creating Entrepreneurial Universities. Organisational Pathways of Transformation*, Pergamon & Elsevier Science, Oxford.

Gibbons M., Limoges C., Nowotny H., Schwartzman S., Scott P., Trow M. (1994). *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, SAGE.

Hatchuel A., Weil B. (1992). *L'expert et le système*, Economica, Paris.

Latour B. (2006). « Portrait d'un biologiste en capitaliste sauvage », dans *Petites leçons de sociologie des sciences*, La Découverte.

Pinheiro R., Young M. (2017). « The University as an adaptive resilient organization: a complex systems perspective », dans *Theory and Method in Higher Education Research*, Emerald Publishing Limited (Theory and Method in Higher Education Research), p. 119-136.

Sarasvathy S.D. (2001). « Causation and Effectuation: Toward a Theoretical Shift from Economic Inevitability to Entrepreneurial Contingency », *The Academy of Management Review*, 26, n° 2, p. 243-263.

Saussois J.-M. (2012). « École de la contingence », dans *Repères*, La Découverte, Paris, p. 33-52.

Soulé B. (2007). « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 27, n° 1, p. 127-140.